

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie  
de Poitou-Charentes

**Décision n° 7613 du 30 mars 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la région de gendarmerie de Poitou-Charentes**

NOR : INTJ1507674S

Le commandant de la région de gendarmerie de Poitou-Charentes, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Vienne,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 43 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424018S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> mai 2015 :

**Lecomte, Ludovic** Nigend: 145 212 Numéro de livret de solde: 8 003 943

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> mai 2015 :

**Maulin, Vincent** Nigend: 164 973 Numéro de livret de solde: 8 021 570

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> mai 2015 :

**Belaire, Laëtitia** Nigend: 305 185 Numéro de livret de solde: 8 103 739

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 30 mars 2015.

*Le colonel, commandant par suppléance  
la région de gendarmerie de Poitou-Charentes,  
commandant par suppléance le groupement  
de gendarmerie départementale de la Vienne,*  
É. DELESTRADE